

Mactanimo estote Dilecti Filii, et virtutes in Decedentes, cujus causa oravit...
L. Press costune d'œuvre pie d'un culte, ouveraine (PRIX)
Libentera amperspezimus Vobis in eo ministerio quo fungimini propositum os se firmite, iis moniti,
adhærere qua ab hac Sancta Sede catholice scriptoribus sunt tradita. (Bref de Léon XIII à la Linenri.)

LA LIBERTÉ
journal quotidien politique et religieux

O. I. X. M. V. X.

Table with subscription rates: Trois mois fr. 6, six mois 11, un an 20. Lists countries: SUISSE, FRANCE, BELGIQUE, ALLEMAGNE, AUTRICHE, ITALIE, ESPAGNE, ANGLETERRE, HOLLANDE, ETATS-UNIS.

Rédaction et Expédition
BUREAUX : 10, Grand'Rue, 10, à Fribourg
La rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires lui sont adressés. Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

BUREAU DES ANNONCES : Grand'Rue 10, à Fribourg
Prix de la ligne ou de son espace : 25 cent.
Des remises sont faites sur les annonces souvent répétées. Lettres et argent franco.

UN DOUBLE CENTENAIRE

Le 26 septembre de cette année, il y aura sept cents ans que la divine Providence a donné au monde l'un des imitateurs les plus parfaits de Jésus crucifié: saint François d'Assise. Tant de siècles écoulés n'ont pas obscurci la gloire de l'humble mendiant. Aujourd'hui encore, il n'y a pas de nom plus populaire que le sien. Plus de cent mille chrétiens, enrôlés sous son patronage, se glorifient, même au milieu du siècle, de suivre les voies qu'il a tracées. Le temps, qui est la grande épreuve des institutions, a respecté les œuvres du saint fondateur. Elles sont debout: ses fils, répandus par milliers dans tous les pays, continuent à évangéliser les âmes, si ce n'est sous les mêmes dénominations, du moins avec le même esprit et sous les livrées communes de la pénitence et de la pauvreté. Ses filles spirituelles embaument le cloître du parfum de leurs vertus. Ses trois Ordres suivent avec amour la bannière où le Père sérapique semble avoir écrit avec le sang de ses stigmates: Amour de Dieu, humilité, pauvreté.

La joie est donc grande dans la famille franciscaine: elle sera grande aussi parmi les fidèles, nous en avons la douce confiance. Sa Sainteté le Pape Léon XIII a voulu que ce glorieux centenaire fût un jour d'allégresse pour toute la chrétienté. Attentif à favoriser la gloire de Dieu et l'honneur de ses saints, désireux de procurer le salut des âmes, le Souverain-Pontife a enrichi de nombreux insignes cette fête commémorative. Par un Bref apostolique, daté du 11 avril 1882, et adressé au Révérendissime Père Général des Mineurs Conventuels (Cordeliers), le Saint-Père accorde à tous les fidèles, pour cette circonstance, une indulgence plénière spéciale, applicable aux âmes du purgatoire. Or, cette indulgence pourra être gagnée, dans notre église des Cordeliers, les 2, 3 et 4 du mois d'octobre. Voici les conditions à remplir: 1. Une confession faite avec un cœur vraiment contrit; 2. Une communion; 3. Une prière, faite dans notre église, à l'intention du Saint-Père, pour les besoins de l'Eglise catholique. Sa Sainteté désire en outre, sans en faire cependant une condition essentielle, — que chaque fidèle fasse une

aumône en faveur d'une église ou d'un couvent de l'Ordre de Saint-François, ou même d'une bonne œuvre quelconque, au libre choix des fidèles. Nous le répétons: cette dernière condition n'est pas essentielle, mais Sa Sainteté exhorte vivement les fidèles à la remplir.

Comme toutes les maisons de la famille franciscaine, le couvent des RR. PP. Cordeliers de Fribourg célébrera avec une pieuse allégresse le septième centenaire de la naissance du saint Patriarche. Il faut ajouter que, pour notre monastère, la solennité qui va s'ouvrir, revêt un caractère particulier.

Quelques années après la mort de saint François d'Assise, une dizaine de couvents de Cordeliers surgirent dans les principales villes de la Suisse. Un seul a survécu: notre couvent de Fribourg. Les autres ont sombré dans les tempêtes soulevées par l'hérésie et l'impie. A qui notre maison doit-elle cette survie extraordinaire? En premier lieu, assurément, à la protection de Notre-Dame des Ermites, dont le sanctuaire est le joyau de notre église; puis, aux sentiments catholiques du peuple fribourgeois et de son gouvernement. Pourrions-nous ne point faire éclater nos sentiments de reconnaissance envers le Dieu tout-puissant? envers la Vierge Immaculée, patronne spéciale de l'Ordre des Cordeliers? envers saint François, notre glorieux protecteur? Pourrions-nous ne point remercier le peuple et le gouvernement de Fribourg, dont les généreuses sympathies nous ont préservés, dans une époque récente, de la mort à laquelle nous étions condamnés? La communauté des RR. PP. Cordeliers a donc décidé, à l'unanimité, d'unir le sixième centenaire de la fondation du couvent au septième centenaire de la naissance de saint François d'Assise. Sans doute, la pensée d'honorer le glorieux amant de la pauvreté évangélique prévalant sur toute autre considération. Mais le souvenir des bienfaits que nous avons reçus durant notre existence six fois séculaire, accroît notre reconnaissance envers la Vierge Immaculée, et nous inspire un plus grand amour pour le père sérapique.

Il faut l'avouer cependant: notre maison ayant été fondée en 1256, c'est en 1856 qu'il eût convenu de célébrer ce sixième

centenaire. Mais à cette date, après une suppression ruineuse, et à peine rendue à elle-même, notre communauté ne pouvait songer à commémorer d'heureux souvenirs. Depuis lors, la Providence a fait lever sur nous des jours meilleurs, et il nous est permis en ce moment d'acquitter cette double dette envers Dieu et envers nos concitoyens.

C'est pourquoi, nous avons décidé de célébrer cette fête de la manière la plus utile pour le peuple fribourgeois. Avec le consentement et l'approbation du Révérendissime Père Général, du Très Révérend Père Provincial, avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr Cosandey, évêque de Lausanne, nous avons résolu d'ouvrir cette fête par une neuvaine de prières, et de la clôturer par un triduum solennel. Le programme détaillé sera affiché, dans peu de jours, aux portes des églises de la ville. Aujourd'hui, nous prenons la liberté d'attirer l'attention des fidèles sur les indications suivantes:

- 1. La fête commencera le samedi, 23 septembre, et durera douze jours;
2. Tous les matins, à partir du 23 courant, jusqu'au 4 octobre y compris, une messe solennelle sera célébrée, à 8 heures du matin, dans l'église des RR. PP. Cordeliers;
3. Tous les jours, pendant la fête, il y aura, à 8 heures du soir, un sermon français, avec bénédiction, cantiques, etc. Le sermon sera fait par M. Alleau, vicaire général honoraire, missionnaire apostolique, et chanoine de Lorette;
4. Les 2, 3 et 4 octobre, c'est-à-dire les jours de fête proprement dits, pendant lesquels on peut gagner l'indulgence plénière, il y aura un sermon allemand à 8 heures du matin, et un office solennel à 9 heures. La prédication en langue allemande sera faite par M. l'abbé Von Ah, curé de Kerns. Le 4 octobre, qui est le jour de clôture, la cérémonie du soir se terminera par le chant du Te Deum;
5. Durant les douze jours de fête, une relique de saint François sera constamment exposée à la vénération des fidèles. Les 3 et 4 octobre, après l'office, les fidèles pourront baiser la relique.

Qu'il nous soit permis, en terminant, de formuler une humble demande, que les

circonstances rendent assurément bien excusable.

Une fête célébrée dans ces conditions, avec cette solennité, en vue de procurer aux âmes tous les bienfaits spirituels qu'elles peuvent souhaiter, entraîne des dépenses notables. Le couvent des RR. PP. Cordeliers, si cruellement éprouvé par les malheurs politiques de ce siècle, a dû réparer récemment le cloître et l'église. Or, cette église, l'une des plus grandes de Fribourg, et l'une des plus fréquentées, est la seule qui n'ait ni fabrique, ni bénéfice, ni subside quelconque. Nous devons tout attendre de la générosité des fidèles. Disons qu'elle ne nous a jamais fait défaut. Que de fois l'obole du pauvre est venue s'ajouter au don du riche!

Nous avons donc entrepris les réparations les plus urgentes. Mais, tout en nous bornant au strict nécessaire, nous ne pouvons achever ces travaux avec nos propres ressources. Nous invoquons encore une fois la pieuse générosité des fidèles, soit pour terminer la restauration de notre église, soit pour faire face aux dépenses des solennités prochaines. L'on se souviendra sans doute que la création de notre couvent fut l'œuvre d'un citoyen de cette ville, et que son existence six fois séculaire, est un monument de l'esprit de charité et des sentiments généreux du peuple fribourgeois. Les plus illustres familles du pays peuvent trouver dans notre monastère des vestiges vivants des nobles sentiments qui animaient leurs ancêtres: elles ne démentiront pas, nous en avons la ferme confiance, la généreuse bienveillance qu'elles ont toujours témoignée à notre maison.

En conséquence, les personnes qui, dans leur tendre dévotion à saint François d'Assise, désireront contribuer aux fêtes qui vont être célébrées en son honneur, ou celles qui auraient l'intention de verser en faveur de notre église l'aumône recommandée par le Saint-Père, sont priées de faire parvenir leur don à notre couvent, ou de le déposer dans le tronc, placé à l'entrée de la chapelle de Notre-Dame des Ermites. Nous informons aussi les fidèles que la quête, qui sera faite après le sermon, sera appliquée au même but. S'il se trouve même des personnes qui préfèrent remet-

34 FEUILLETON DE LA LIBERTÉ

LES FILS

DU

MARTYR

PAR

AL. DE LAMOTHE

VI

L'ANNÉE DE SAINT-PIERRE

La vue de ce sanctuaire, vaste comme une cité ainsi orné, illuminé, et pour ainsi dire transfiguré, avait quelque chose de prestigieux et d'ineffable. Sous l'écrasement de l'admiration, la foule, muette, attendait. A huit heures du matin, soudain, il se fit un

grand mouvement, et à la vue de la croix, apparaissant à l'entrée du vestibule, la multitude refluant des deux côtés sur elle-même, se divisa en frémissant, comme les flots de la mer Rouge sous l'attachement de la baguette du prophète.

Alors, lentement, au chant de l'Ave Maria stella, commença à s'allonger dans la nef immense, la procession du clergé, suivie des sept porte-étendards, dont chaque drapeau offrait l'image de l'un des nouveaux saints, en commençant par la bienheureuse Germaine Cousin, une pauvre bergère française, et finissant par le bienheureux Josaphat Kunowicz.

Autour de ces glorieux étendards, non pas de la force brutale et triomphante, mais de la faiblesse, de la pauvreté, du martyr et de l'amour, s'avançaient deux à deux, cinq cent treize évêques, archevêques, primats, patriarches ou cardinaux, portant tous des cierges allumés, et le front ceint de mitres blanches ou de ces couronnes orientales, dont l'or disparaît sous la profusion des émaux et des pierreries.

Derrière ce fleuve de feu parut enfin le Pontife suprême, porté sur sa chaise de pourpre et pluviant au-dessus de la foule, sa tiare d'or lançant des éclairs et sa main tenant pour sceptre un cierge allumé.

Dire l'émotion que causa sa vue, l'effet produit sur les fidèles par ce représentant du Dieu vivant, serait répéter, en l'amoindrissant, ce que tout cœur catholique a ressenti aux récits souvent répétés des cérémonies sans pareilles de la Semaine sainte.

Pie IX n'est pas un de ces princes d'aventure,

dont le front n'est pas fait pour une couronne, Dieu, qui l'avait destiné au souverain pontificat, a donné à son représentant la majesté serene, cette imposante beauté qui n'est qu'un reflet de la vertu; ses cheveux blancs lui servaient seuls de diadème si la main de la révolution parvenait à lui arracher les insignes de son pouvoir. Simple parce qu'il est réellement grand, bienveillant parce qu'il n'a pas besoin de créer une distance entre lui et ceux qui l'approchent, il porte dans toute sa personne le sceau indélébile d'une puissance dont, comme Melchisédech, il a été revêtu pour l'éternité.

Les fanfares avaient éclaté au moment même où il avait paru sur le seuil de la basilique. Arrivé à l'extrémité, il monta s'asseoir sur son trône, sur les gradins duquel l'attendaient, comme une garde d'honneur, vingt-quatre patriarches ou archevêques, et la cérémonie de la canonisation commença aussitôt.

Trois fois le cardinal procureur s'avança pour demander, au nom de l'Eglise, cette insignie faveur pour les bienheureux, dont la cause avait été longuement et scrupuleusement examinée par le collège institué à cet effet.

A la première demande, Pie IX ordonna d'implorer l'assistance du Saint-Esprit; à la seconde il entonna lui-même le Veni Creator; à la troisième, tout le clergé et tous les assistants s'étant levés, le Pape seul, demeurant assis sur sa chaise, comme chef et docteur de l'Eglise universelle, d'une voix haute et ferme, il déclara que les bienheureux pour lesquels le clergé réclamait la faveur de la canonisation étaient saints, qu'ils

devaient être inscrits dans le catalogue des saints, et comme tels qu'ils seraient honorés par l'Eglise, aux dates désignées par lui.

Au même moment, Pie IX entonna le Te Deum répété par tous les évêques; et soudain cent mille voix s'unissant à celle du pasteur universel, l'hymne ambrosien, chanté par ce chœur immense, roula de voûte en voûte avec le fracas des foudres du Sinaï, tandis qu'au dehors sonnaient les cloches des trois cents églises et tonnaient les canons.

De cette solennité incomparable, de cet hymne de reconnaissance, sortant de cent mille poitrines, de cette proclamation grandiose, il y avait loin à la pitoyable mise en scène de la loge de la sincère-Amitié, aux oripeaux des frères maçons et au ridicule tapage produit par leurs marteaux aussi, lorsque quelques heures plus tard, Gaetano ayant enfin rencontré Raphaël, qu'il cherchait depuis le matin, lui dit sérieusement:

- Nous avons aujourd'hui séance solennelle, ne l'oubliez pas.
[Le mosaïste ne put s'empêcher de sourire.
- De quoi ris-tu? demanda son compagnon.
- De ta solennité.
- Nous aurons des frères étrangers.
- S'il faut donner quarante-deux mille places réservées dans la loge ce sera difficile.
Gaetano fronça le sourcil, et murmura:
- Tu étais sans doute du nombre des fidèles.
- Certainement, cela te déplairait-il?
- Au contraire et j'y étais aussi.
- Ah! vraiment? (A suivre.)



tre simplement leur offrande à la Rédaction de ce journal, celle-ci aura l'obligeance de nous la faire parvenir.

Nous faisons des vœux pour que la célébration de ce double centenaire procure la gloire de Dieu, l'honneur de la Vierge-Immaculée, une plus grande confiance en saint François d'Assise, et des fruits abondants de bénédictions et de salut pour les âmes.

Fribourg, en cette fête des sacrés stigmates de saint François d'Assise.

Au nom de la Communauté,  
P. PHILIPPE, Gardien.

## NOUVELLES SUISSES

Berne, 16 septembre.

Votre correspondant, qui vous a déjà dit un mot de son voyage dans la Suisse orientale et centrale, croit utile d'attirer l'attention de vos lecteurs sur un établissement destiné à l'éducation des jeunes filles, l'institut de la Sainte Croix, près Cham, dans le canton de Zoug.

On se souvient que l'Assemblée générale de la Société d'éducation de la Suisse allemande, dans sa réunion tenue à Zoug, a traité entre autres la question suivante :

« Comment peut-on réagir contre la décadence morale et religieuse de l'adolescence ? »

MM. les R<sup>es</sup> Eisenring, curé de Gams (Saint-Gall), et Britschgi, vicaire à Sarnen (Obwalden) développèrent sur ce sujet de très belles considérations et arrivèrent aux conclusions suivantes :

1° Etablir des associations de mères chrétiennes, qui forment des mères de famille dévouées aux principes de l'Eglise ;

2° Des associations de jeunes filles, qui exerceront une influence indirecte sur les jeunes gens, car ceux-ci, l'expérience l'a suffisamment démontré, sont obligés de se ranger, quand ils sont en rapport avec des filles vertueuses et religieuses.

M. le vicaire Britschgi avait notamment fait ressortir l'influence bienfaisante des associations des mères de familles, qui ont pour but principal d'élever les enfants dans la crainte de Dieu et selon les préceptes de l'Eglise.

Mais la vie sociale, qui a tant besoin d'être régénérée, a aussi besoin de mères de famille qui soient capables de diriger un ménage dans les règles d'une sage économie, en soutenant ainsi le père de famille, dont la tâche est de fournir l'argent nécessaire pour nourrir et élever ses enfants. Si l'on réfléchit combien, de nos jours, l'action des mères religieuses et bonnes ménagères est bienfaisante pour la famille, on avouera qu'un institut qui vise à préparer les jeunes filles à la bonne tenue d'un ménage, peut rendre d'inappréciables services, car des familles chrétiennes et économes sont le fondement de la prospérité de la commune et de l'Etat.

L'institution de la Sainte-Croix près Cham, dirigée par les Sœurs Théodosiennes, s'est imposé la tâche de former en première ligne, des ménagères pratiques, religieuses et morales. L'établissement renferme deux cours : le premier est, pour ainsi dire, le cours théorique, où se donne l'enseignement primaire, comprenant la religion, la morale, la politesse, ainsi que l'étude des langues allemande et française, de la comptabilité d'un ménage, de l'histoire et de la géographie, du dessin, du chant et de la musique, plus les travaux manuels savoir : le tricot, le raccommodage, la couture, la coupe et confection des habits ordinaires et de lingerie ; enfin des travaux plus élevés (le crochet, le filochage, la broderie, etc.)

Le deuxième cours, ou le cours pratique pour ménagères, comprend l'enseignement des branches suivantes :

1° Cuisson et préparation des mets pour la table ordinaire, ainsi que pour les malades et pour la table du riche ; préparation du pain et de la pâtisserie.

2° Art de servir et de découper les viandes ;

3° Instruction sur l'emploi des différentes denrées, sur l'emploi des instruments culinaires ; sur l'installation rationnelle de la cuisine, de la cave, de l'office, etc.

4° Instruction théorique et pratique sur la culture et les soins à donner à un jardin potager.

5° Lavage, empage et repassage du linge.

6° Hygiène et soins à donner à un malade.

7° Education de famille ; devoirs et relations des domestiques avec leurs maîtres et vice-versa.

Le prix de pension est des plus modestes ;

pour 360 fr. on suit les cours, et on a le lit, l'éclairage, le chauffage et le lavage ; en outre, le deuxième cours, ou cours pratique, peut aussi être fréquenté par des élèves qui n'ont pas fait le cours théorique.

L'entrée est fixée aux mois d'avril et octobre de chaque année ; la prochaine rentrée aura lieu le 18 octobre 1882.

L'établissement, situé à une distance de deux kilomètres de la gare de Cham, s'est rapidement développé avec les bénédictions de Dieu. Il n'y a pas encore vingt ans, il n'existait en cet endroit qu'une petite chapelle de pèlerinage ; aujourd'hui, la modeste chapelle a fait place à une église des plus gracieuses, entourée de vastes bâtiments, qui comprennent l'institut proprement dit, les bâtiments d'administration et de l'économat, une grange, des écuries, etc. ; le tout situé au centre d'un domaine de plus de 40 poses, très bien cultivées. A côté de l'institut, construit il y a quelques années, qui a 13 fenêtres à la façade et 3 étages de hauteur, on a érigé une construction neuve de la même dimension, et c'est dans une des vastes salles de la maison neuve qu'on a fait, il y a quelques jours, les examens des élèves des deux cours, au nombre de 95, ressortissant de presque tous les cantons suisses et même du grand duché de Bade et des royaumes de Bavière, de Wurtemberg et d'Italie, ce qui prouve que la renommée de cet institut modèle est des plus étendues.

(A suivre.)

### Berne

Le Jura bernois rêve chemins de fer régionaux ; ceux de Tavannes à Tramelan et de Saignelégier à la Chaux-de-Fonds paraissent absolument nécessaires à la prospérité de ce pays, et le Grand Conseil sera appelé, dans sa prochaine session, à se prononcer sur une demande de subvention en faveur du premier de ces projets.

La presse radicale répand à plaisir un bruit absolument faux, lorsqu'elle affirme que sur quatre cents signatures de la commune de Signau, recueillies en faveur du referendum, deux cents environ ont été retirées. En premier lieu, ce chiffre de quatre cents est inexact ; les *Basler Nachrichten* l'avaient annoncé par erreur et de ce journal il avait passé dans presque tous les autres journaux de la Suisse avant qu'aucune vérification eût été faite. En réalité, et les chiffres officiels sont là pour le prouver, la demande de referendum a été signée dans la commune de Signau par 240 citoyens. Ces signatures ont été légalisées et aucune d'elles n'a été retirée.

A la foire d'Erlenbach dans le Simmenthal, l'affluence des amateurs était si grande que les hôtels, les maisons particulières étaient garnis ; on a dû même abriter les marchands dans les étables et les granges. Des marchands étrangers avaient envoyé à l'avance leurs agents, ils donnaient des arrhes et retenaient les plus belles pièces de bétail ; on cite un troupeau de bêtes vendu 7000 francs. Un marchand hongrois a fait pour plus de 200,000 fr. d'emplètes. Le bétail s'enlevait ; jamais on n'avait vu pareil empressement. Les paysans n'avaient que la peine de faire leur prix et les belles pièces de bétail étaient enlevées. Le marché était du reste abondamment pourvu, le froid avait chassé les troupeaux des hauteurs ; ceux qui sont restés sont fort à plaindre, ils ont été brusquement envahis par un pied de neige.

### Zurich

Mercredi dernier, au débarcadère du Neumünster, un homme s'est précipité dans le lac, mais on a pu l'en retirer à temps. Ce malheureux, professeur d'un établissement supérieur, avait passé à Hugsleiten le lendemain de la catastrophe et a été tellement bouleversé à la vue des débris du train qu'il en a perdu la tête. Il est en proie à la folie des persécutions, s'imagine qu'on l'accuse d'être l'auteur du désastre, et que la justice va se saisir de lui. On l'a placé dans un asile d'aliénés.

### Soleure

Dans un entrefilet très vil, la *Volkszeitung* de Herzogenbuchsee reproche à l'autorité fédérale d'avoir infligé une amende de cent francs à de pauvres diables de messagers, pour contrevention à la régle des postes, tandis que M. le landammann Vigier et M. le commandant d'arrondissement Sieber, de Soleure, n'auraient pas été poursuivis pour un fait analogue.

Le recrutement cantonal a donné un mau-

vais résultat. Sur 1051 hommes qui se sont présentés, 411 ont été reconnus aptes au service, 343 ont été complètement exonérés et 297 ajournés.

### Tessin

On mande de Bellinzzone que les pluies persistantes ont causé dans certaines parties du canton des dégâts considérables. Plusieurs torrents ont débordé, et il y a eu des éboulements importants. Une famille du val Marobbia a péri, dit une dépêche de la *Grenzpost*, mais aucun détail n'accompagne la nouvelle de cette catastrophe.

La ligne du Gothard est interrompue à Giubiasco par des inondations et à Gurtneulen par des éboulements de terre.

### Valais

Un horloger de 80 ans, M. Parchet, de Miex, près de Vouvry, est l'auteur d'une invention intéressante. Il a adapté à deux montres ordinaires un petit appareil, et les a mises, l'une le 27 mars 1878, l'autre le 16 janvier 1879, dans une cassette qu'il a fait sceller par les autorités communales de Vouvry. Les sceaux sont intacts à l'heure qu'il est, et l'on entend fort bien le tic tac des montres à travers la paroi de la boîte où elles sont renfermées.

### Genève

Il y a quelque temps, des chasseurs de bécassines revenaient de leur excursion cynégétique lorsqu'ils aperçurent au milieu du petit lac, à égale distance des deux rives, un petit animal qui nageait vigoureusement dans la direction de Chambésy. Ils le prirent pour une loutre, et l'un d'eux lâcha un coup de fusil qui ne fit, en apparence, aucun mal à l'intrépide navigateur, lequel s'en allait au contraire un peu plus rapidement. La chasse lui fut donnée à force de rames, et, au moment où il était atteint, un coup d'aviron le rendit immobile. On le recueillit et le plaça dans le bateau. C'était un charmant écureuil, qui reprit bientôt ses sens et se réfugia dans une niche à l'avant de l'embarcation. Lorsque celle-ci arriva à la jetée des Paquis, on eut beaucoup de peine à saisir le petit animal, qui voulait mordre chaque main qui s'approchait de lui. On le porta au café flottant, où l'on essaya de le conserver, mais il mourut dans l'après-midi des suites du coup de rame qu'il avait reçu. C'est probablement la première fois qu'on voit un écureuil entreprendre un pareil voyage.

## NOUVELLES DE L'ETRANGER

### Lettres de Paris

(Correspondance particulière de la Liberté.)

Paris, 16 septembre.

La victoire des Anglais en Egypte fait perdre à la France cinquante années de travail...

Qui dit cela ? Un journal républicain et gambettiste, le *Voltaire* : Voilà toujours les bienfaits de la révolution pour notre pays ! Déjà, en 1840, l'Angleterre, alliée à la Turquie, a triomphé de l'armée égyptienne commandée par le célèbre Ibrahim-pacha, et la France, comme aujourd'hui, était isolée en Europe. La victoire des Anglais en 1882 consomme la ruine de notre influence en Egypte et dans tout l'Orient.

Dans le monde diplomatique, on pense que le cabinet de Berlin va jouer un grand rôle dans le règlement de la question d'Egypte. M. de Bismarck voudrait, assure-t-on, mettre aux prises directement l'Angleterre et la Turquie et ferait soutenir que l'Europe ne peut intervenir que pour ratifier l'accord, s'il intervient. D'autre part, il affecterait de se présenter en défenseur des intérêts de la France. En un mot, on s'attend à bien des incidents et à des complications nombreuses. Toutefois, l'Angleterre et les autres puissances veulent éviter tout conflit.

Le gouvernement français, pour apaiser l'émotion produite en Italie par l'incident Meschino, a fait offrir de gracier cet individu. Mais le gouvernement italien ne paraît pas disposé à se contenter de cette satisfaction, et fait observer qu'il laisserait entièrement subsister le précédent contraire aux capitulations.

Il y a unanimité dans la presse de toutes les opinions pour constater qu'il n'y a plus de gouvernement en France. On lit dans le *Soleil* :

« Le gouvernement est dévoyé, la lettre de M. Duclerc le prouve ; la majorité est dévoyée, le langage des députés en vacances le prouve ; tout prouve enfin qu'il n'y a plus

de boussole, sur le navire qui emporte la République vers des écueils, où elle est fatalement destinée à sombrer. »

Le même journal expose les excès monstrueux qui sont le résultat de la politique républicaine ; il faut tout citer :

« Tout s'enchaîne dans le monde politique comme dans les autres mondes. M. Jules Ferry, qui a laïcisé l'enseignement primaire, a engendré M. Paul Bert, dont l'action parlementaire tend à avilir et à opprimer l'Eglise de France.

« M. Paul Bert, à son tour, est le précurseur de MM. Clovis Hugues et Tony Révilion, qui, allant plus loin, veulent la dénonciation du Concordat, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la suppression du budget des cultes.

« Au fond, tous ont le but de déchristianiser la France, car le programme intolérant de la gauche, empreint de fanatisme irréligieux, vise les protestants aussi bien que les catholiques. La pensée est la même, la tactique seule est différente.

« Derrière le jacobinisme parlementaire, vient la phalange des anarchistes et des collectivistes, dont les prédications incendiaires, fomentant des actes de pillage et de destruction, comme ceux qui se sont produits à Montceau-les-Mines, préparent un nouveau règne de terreur et de sang.

« Ceux-là ne se borneraient pas à déclarer que chaque culte doit vivre de ses ressources particulières. Ils supprimeraient la liberté de conscience, ils emprisonneraient les prêtres et aussi les pasteurs, ils feraient fermer les églises et les temples, ou plutôt ils les profaneraient en les transformant en magasins à fourrages et en salles de spectacles, comme en 1793, ou ils les démoliraient pour en vendre les pierres et mettre à l'encan le terrain sur lequel ces pieux édifices, qui témoignent de la foi de nos pères, ont été élevés.

« Ce que nous disons des ministres de Dieu et des sanctuaires de la religion, peut s'appliquer aux possesseurs du sol et du capital, qui seraient violemment dépouillés sans pitié des terres, des maisons, des industries, des mines, qu'on leur a transmises ou qu'ils ont acquises, mais dont le titre originare est presque toujours, au temps où nous sommes, un travail intelligent et laborieux, accompagné de l'esprit d'ordre et de l'amour de la famille.

« Car, c'est à ce criminel résultat qu'aboutit la doctrine sans nom de tous ces collectivistes et de tous ces anarchistes, qui se dévorent entre eux aujourd'hui, mais qui, demain, s'entendraient comme larrons en foire, s'ils jugeaient l'heure venue de réaliser leurs rêves de spoliation universelle, fût-ce par la fureur, par le sang. Nous savons d'avance ce qu'on va nous dire. Ce ne sont que des minorités impuissantes.

« En juin 1848, aussi, les socialistes des ateliers nationaux n'étaient qu'une minorité, et qu'il aurait fallu pour qu'elle s'emparât au moins momentanément, de Paris ? Que le bataillon de mobiles, envoyé place du Panthéon, se décidât pour eux ou non de se décider contre eux. En mars 1871 enfin, la Commune n'était qu'une minorité. En a-t-elle moins imposé aux Parisiens intimidés, pendant deux mois, son ignoble et sauvage tyrannie.

« Ne nous fions donc pas à cette fragile garantie, que l'armée de la démagogie n'est numériquement qu'une minorité. L'audace, favorisée par l'affaiblissement des pouvoirs publics, pourrait suppléer au nombre, et tout nous mène à cet affaiblissement. »

Le khédive va jouer au Caire le même rôle effacé, dominé, résigné, que joue le bey de Tunis.

Nous avons montré, à l'Angleterre, de quelle façon on peut mentir à l'Europe, en conquérant un pays qu'on déclare officiellement n'avoir pas conquis.

L'Egypte est donc, à partir d'aujourd'hui, une province anglaise, comme Malte, comme Chypre, comme l'Inde.

Et le gouvernement de la République française peut être assuré qu'on ne lui demandera ni son opinion, ni son avis ; et c'est en vain qu'il espère pouvoir s'introduire dans un congrès quelconque, pour essayer de réparer les fautes effroyables qu'il a commises contre le patriotisme et les intérêts de la France.

Rien n'y fera, et cette guerre d'Egypte demeurera tout à la fois l'honneur de l'Angleterre et la honte de la France.

Un conseil de cabinet a été tenu ce matin au ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. Duclerc.

Le conseil s'est occupé, sur la proposition de M. Develle, de la désignation des futurs titulaires pour les trois sièges épiscopaux actuellement vacants.

On assure que l'évêque de Châlons-sur-



Marne serait nommé évêque d'Arras. M. l'abbé Sourria, chanoine du chapitre de la cathédrale de Cahors, serait nommé évêque de Châlons-sur-Marne. M. l'abbé Billières, curé de Bagnères-de-Bigorre, serait nommé évêque de Tarbes. M. l'abbé Boucher, ancien vicaire général, ancien aumônier supérieur de l'armée, serait nommé à l'évêché de Saint-Brieuc.

ALLEMAGNE

Un tonnelier de Colmar, sorti de la catastrophe de Hugstetten avec quelques contusions, se crut assez fort pour aller se divertir dans une danse publique. Aux premiers mouvements qu'il fit, il tomba raide mort. On croit qu'il a succombé aux suites d'une lésion intérieure provenant de l'accident.

Le décès de la jeune fille du chef de gare de Munster porte à soixante-trois le chiffre des victimes de la catastrophe. Malheureusement beaucoup d'autres malades laissent peu d'espoir.

Une odeur cadaverique continue à persister sur le lieu du déraillement, surtout autour de la locomotive. On croit que la machine recouvre encore des victimes.

La police a arrêté des individus qui ont profité de la confusion générale pour dépouiller les morts et les blessés pendant la catastrophe.

Le samedi, 16 septembre, à eu lieu, à Munich, l'ouverture de l'exposition internationale d'électricité, organisée sous le patronage de S. M. le roi de Bavière. L'exposition sera ouverte jusqu'au 15 octobre prochain. Elle est installée au Palais de Cristal et peut être visitée de 9 heures du matin à 11 heures du soir. Rien n'a été oublié pour donner à cette fête le plus d'éclat possible et pour attirer le monde. Eclairage électrique pour églises, galeries de tableaux, théâtres, appartements, rues et jardins. Viennent ensuite les transmissions, par le téléphone, d'opéras du théâtre royal; transmissions de concerts; communication téléphonique entre Munich et Oberammergau; station téléphonique centrale pour le service des villes avec petites stations à l'usage des particuliers. Plus loin se trouvent les appareils concernant les systèmes Edison, Brush, Schuchert, Riedinger (Siemens), Jabloch, Wood, etc., tant en ce qui est relatif à l'éclairage en arcs lumineux, que ce qui a rapport à l'éclairage par fils incandescents.

Ce dont il faut surtout féliciter le Comité de cette exposition, c'est d'avoir pris les mesures nécessaires pour attirer l'attention des visiteurs sur le côté pratique des expériences publiques, qui se font toute la journée en différents endroits du palais de l'exposition et sur différents points de la ville et du voisinage. Dans la partie ouest du bâtiment, se trouve une chapelle pour montrer comment on peut éclairer l'intérieur d'une église. De là une colonnade vous conduit à la galerie des tableaux, éclairée du haut et d'après le système Siemens. L'effet de cette lumière électrique sur les tableaux, chefs-d'œuvre de maîtres de tous pays, est admirable. Tout à côté se voit une collection de machines à l'usage de l'industrie, de l'agriculture, etc., pour montrer les services que l'électricité est appelée à rendre dans l'avenir comme force motrice, appliquée aux usages de la vie, dans ses diverses phases industrielles et professionnelles. Dans le compartiment voisin se trouve une collection d'appareils électriques à l'usage d'une armée en campagne. Une partie de ce compartiment est réservée aux appareils historiques et aux instruments et machines scientifiques.

Dans la salle voisine se trouvent les applications de l'éclairage électrique aux salles de dessin. Un compartiment spécial est réservé aux divers appareils Edison.

Dans l'aile gauche du palais sont installées les machines à vapeur, destinées à la production de l'électricité nécessaire à l'éclairage et aux expériences. On y voit aussi des ateliers mécaniques, dans lesquels l'électricité fonctionne comme force motrice. On y a également pris les dispositions nécessaires afin de pouvoir éclairer électriquement les tours des églises, les places, les rues et surtout la Brienerstrasse. Près de là, on a réservé un espace assez grand pour y faire des expériences, ayant pour but de démontrer l'effet de la lumière électrique sur la végétation. A cet effet, on y a organisé une véritable exposition agricole et viticole. Enfin, comme complément nécessaire, on a organisé des conférences où des hommes compétents donnent journellement l'explication des phénomènes électriques, sous les diverses formes imaginées par la science; et une

bibliothèque et mise à la disposition des visiteurs de l'exposition.

Le gouvernement allemand s'inquiète des proportions que prend l'émigration. Le ministre de l'intérieur vient d'adresser à ce propos une circulaire à tous les présidents supérieurs des provinces pour leur demander une statistique de l'émigration et les prier de lui faire connaître par quels moyens ils croient qu'il serait possible d'enrayer l'émigration. Une nouvelle loi sur l'émigration sera présentée au Parlement afin d'empêcher ceux qui n'ont pas rempli leurs devoirs militaires de quitter le pays pour mieux s'y soustraire; une surveillance active sera en outre exercée sur tous les agents d'émigration et sur les compagnies des bateaux à vapeur.

AUTRICHE-HONGRIE

L'empereur François-Joseph a commencé son voyage dans les provinces du Sud. En Carinthie, il a été reçu avec le même enthousiasme que l'an passé en Tyrol, et il y a deux ans en Galicie. Dans les autres provinces que l'empereur doit visiter, surtout à Trieste, on fait de grands préparatifs pour le recevoir en grande solennité. Le comte Taaffe et le président du cabinet hongrois se trouveront à Trieste à côté de l'empereur. Il s'agit de célébrer le jubilé de l'annexion de Trieste à l'Autriche-Hongrie en 1882. C'est donc une fête toute politique et naturellement les ministres y prennent part. On avait dit que l'archiduc Rodolphe, qui vient des grandes manœuvres de Breslau, pour se rendre à Trieste, irait de là à Florence pour faire visite au roi Humbert et à la reine d'Italie. Cependant cette nouvelle a encore besoin d'être confirmée.

ÉGYPTE

Les troupes anglaises occupent Kafr-Douar; les soldats arabistes sont employés à réparer le canal Mahmoudieh et la ligne du chemin de fer.

Tous les soldats arabistes ont quitté Millaha; on croit qu'ils sont rentrés dans leurs foyers.

Kurshid-pacha, qui commande Aboukir, a déclaré qu'il est prêt à se soumettre.

Le fort Aslan, situé à une demi-heure en deçà de Kafr-Douar, s'est rendu au général Wood, qui y est allé à cheval, accompagné de son aide-de-camp et de plusieurs officiers de la khédive.

En entrant dans la forteresse, qui a souffert du feu des canons anglais, le général Wood a demandé immédiatement où se trouvait un officier de la marine italienne, nommé Paolucci, qui déserta, étant à bord du *Castellardo*, pour faire cause commune avec les rebelles.

Au bout de quelques instants, Paolucci, portant l'uniforme d'officier égyptien, a été conduit devant le général. Celui-ci l'a envoyé au train blindé qu'on avait fait avancer en vue de protéger les ouvriers engagés pour la réparation du chemin de fer, dans le voisinage du fort Aslan.

Le général Wood a reçu la soumission des officiers égyptiens: il leur a promis d'employer ses bons offices en leur faveur auprès du khédive, pourvu qu'ils consentissent à aider à la réparation du chemin de fer. Cette proposition a été acceptée.

La soumission égyptienne continue. Les agglomérations de troupes disséminées dans le delta mettent bas les armes l'une après l'autre.

Le fort d'Aslan, qui formait un des ouvrages avancés des lignes de Kafr-Douar, s'est rendu au général Wood, et l'on y a trouvé M. Paolucci, cet officier de marine italienne, qui avait déserté son pavillon pour servir sous les drapeaux d'Arabi. Les Anglais l'ont emprisonné.

Le camp de Kafr-Douar lui-même est, à cette heure, aux mains des Anglais.

Une surprise y attendait les vainqueurs. Le détachement chargé d'occuper les positions des rebelles les a trouvées désertes, la garnison s'était dispersée laissant, par un louable scrupule de conscience, à un faible détachement la garde des fusils formés en faisceaux.

Le fait s'est répété à Millaha. Les recrues arabistes qui tenaient ce point ont quitté leur poste et sont rentrés chez elles sans tambours ni trompettes.

Enfin, Abdella, qui commande à Damiette les meilleures forces de l'insurrection, c'est-à-dire les régiments noirs, semble revenir sur la résolution qu'il avait annoncée d'abord de continuer la lutte pour son compte, car le bruit courait hier soir à Alexandrie que le fameux colonel avait capitulé.

Le correspondant du *Times* à Alexandrie rend compte en ces termes de ce qui s'est passé au palais du khédive au moment où on apprit la nouvelle de la capture d'Arabi:

« Ce matin, pendant que j'attendais le moment d'être reçu au palais, un télégramme est arrivé pour le khédive. Le député pour Alexandrie qui, il y a juste deux mois, proclamait si haut qu'Arabi était le sauveur de l'Égypte, venait de formuler le vœu que ce « chien d'Arabi » fût pendu, lorsqu'un soldat entra précipitamment en disant: « Arabi est prisonnier! » Cette nouvelle a été accueillie par des cris de satisfaction la part des personnes présentes.

« Aussitôt et sans cérémonie aucune, tout le monde s'est empressé d'aller chez le khédive pour lui présenter d'unanimes congratulations. Là, les acclamations ont redoublé encore. Ça été la démonstration la plus spontanée et la plus imposante que j'aie jamais vue.

« Toutefois, le khédive ne s'est point fait illusion lorsque, non sans une intention de malice, je l'ai félicité de la loyauté de sa population.

« — Oui, a-t-il répondu, il y a un mois ils auraient applaudi aussi chaleureusement si j'avais été fait prisonnier! »

Le *Times* apprend d'Alexandrie que, sur la proposition du conseil des ministres, le khédive a signé le 17 un décret déclarant l'armée égyptienne dissoute.

Les officiers de tout rang, coupables de rébellion, seront poursuivis et punis conformément au code militaire.

On assure que Riaz pacha a déclaré qu'il quitterait le pays si les chefs de la rébellion n'étaient pas exécutés.

La ville du Caire est tranquille.

CANTON DE FRIBOURG

Le *Fribourgeois* publie comme suit le résultat du recrutement pour 1883, du district de la Gruyère, plus Châtel-St-Denis et Semsales.

Recrues examinées . . .	237
Sont aptes au service . . .	111
Ajournées à un an . . .	17
Ajournées à deux ans . . .	21
Réformées définitivement . . .	88

La proportion des recrues aptes au service est ainsi de 46,800 dans cette partie du canton. Dans le reste du canton, la proportion est plus favorable.

Aux examens pédagogiques ont été présentées 202 recrues, dont 2 dispensées pour infirmités; restent 200 examinés. Sur ce chiffre, 26, soit le 13 0/0, sont astreints à l'école complémentaire, parmi lesquelles 11 illettrés. En 1881, sur 230 recrues examinées, 44, soit le 19 0/0, dont 14 illettrés, avaient été désignés pour l'école complémentaire. Il y a donc de ce côté amélioration.

L'état de Mgr Cosandey n'a point subi de changement. Hier, Sa Grandeur a témoigné le désir de recevoir le Saint-Viatique, qui lui a été apporté dans la soirée. La cérémonie a été des plus touchantes.

Le 8<sup>e</sup> tirage à primes des numéros des obligations s'est opéré le 15 courant. En voici le résultat. Les 17 billets qui suivent obtiennent chacun 1000 fr.:

Série 917, N° 2; 1358, 13; 1358, 25; 1420, 10; 1545, 13; 2485, 19; 3466, 6; 4971, 22; 6240, 7; 7060; 7060, 14; 7060, 16; 7929, 1; 9419, 23. Huit billets sortent avec 300 fr. chacun: Série 393, N° 23; 865, 7; 8609, 9; 5945, 2; 6348, 1; 7060, 21; 7874, 8; 7874, 3; puis viennent dix billets avec 100 fr., 20 avec 50 fr. et les 948 billets restants avec 13 fr. — Tous ces billets, soit 1000, formant 40 séries de 25, seront payés dès le 25 janvier 1883, par la caisse de ville, à Fribourg, et par les banques mentionnées par les obligations.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRIESTE, 17 septembre.

Une cassette appartenant à un voyageur, et qui avait passé la frontière dans des circonstances suspectes, a été séquestrée près de Ronchi par l'autorité du district de Monfalcone; elle a été examinée, et on a constaté qu'elle renfermait deux bombes. Le voyageur a été arrêté.

INSBRUCK, 18 septembre.

A la suite des pluies torrentielles, la vallée de l'Adige et le Pusterthal (vallée

qui forme l'extrémité orientale du Tyrol et qui est arrosée par la Drave) ont été inondées et la circulation des trains a été partiellement suspendue; des ponts ont été emportés, des digues et chaussées rompues. La ville de Trente est sous l'eau, et à Bruneck (chef-lieu du Pusterthal), des maisons ont été emportées par les eaux.

Partout les troupes et les milices tyroliennes s'emploient activement aux travaux de sauvetage.

KLAGENFURT, 18 septembre.

A la suite des pluies persistantes, la partie supérieure de la vallée de la Drave jusqu'à Villach (Carinthie, à l'ouest de Klagenfurt) a été submergée; plusieurs ponts sur la Drave sont emportés et la marche des trains est arrêtée.

ROME, 18 septembre.

A la suite de pluies torrentielles, les rivières de la Lombardie et de la Vénétie ont débordé.

Les ponts de Vérone ont été emportés; la ville est inondée. On compte heureusement peu ou point de victimes.

LA HAYE, 18 SEPTEMBRE.

Le discours du trône annonce l'intention de demander la révision de certains articles de la Constitution, de déposer des projets concernant le droit électoral et la révision de la loi sur l'enseignement.

L'office anniversaire pour le repos de l'âme de  
**M<sup>me</sup> THÉRAULAZ, née WEISS,**  
 aura lieu mercredi, 20 septembre courant, à 8 heures du matin, dans l'église de Saint-Nicolas.

M<sup>me</sup> de Gottrau de Boccard et ses fils ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver dans la personne de  
**M. Othmar de GOTTRAU,**  
 leur époux et père, décédé dans sa 58<sup>me</sup> année, muni des secours de la religion.  
 L'enterrement aura lieu, jeudi 21 courant, à 8 heures du matin.  
 Cet avis tiendra lieu de lettre de faire part.

BIBLIOGRAPHIE

**Guide pratique de l'instituteur**, par R. Horner, recteur du collège de Fribourg. (Suite.)  
 L'ouvrage compte 310 pages. Il se divise en deux parties:  
 1<sup>o</sup> La méthodologie générale, 48 pages.  
 2<sup>o</sup> La méthodologie spéciale.

Remarquons le peu d'étendue de la première partie, à laquelle la plupart des traités sur la matière consacrent la bonne moitié, souvent les deux tiers de leurs pages. Le caractère et le mérite du livre de M. Horner est là: au lieu de s'en tenir aux généralités, à ce qu'on appelle les principes fondamentaux; au lieu de répéter cette recommandation délayée un peu dans tous les ouvrages d'enseignement primaire, et répétée sur tous les tons: « Messieurs les instituteurs, faites bien l'école; tout est là, » l'auteur du *Guide pratique* a cru, avec raison, plus important de déterminer d'une manière claire et sûre les moyens pratiques de remplir cet excellent conseil. *Lungum iter per præcepta; brevel efficax per exempla.*

Nous aurions besoin de nous arrêter sur une foule d'idées neuves, de distinctions judicieuses, de jugements parfois sévères, de conseils et d'exemples renfermés dans la *méthodologie générale*. Mais notre résumé serait naturellement insuffisant; il faut lire tout au long ces chapitres substantiels sur le but de l'école; les méthodes; le rôle de la mémoire dans l'enseignement; l'organisation de l'école. L'importance et la supériorité de la méthode socratique ont engagé l'auteur à y consacrer une dizaine de pages spéciales, bien propres à causer de mauvais rêves aux âmes damnées de vieille maman routine. C'est bien pis encore dans le paragraphe intitulé: *Du rôle de la mémoire dans l'enseignement*. Ici, M. le recteur Horner prend corps à corps et un à un les errements de la vieille méthode; il frappe d'estoc et de taille, non sans donner de bonnes raisons pour justifier ses coups, sur les partisans



enragés du mot à mot, des leçons apprises par cœur.

Avouons-le en toute franchise, nous avons été longtemps un contradicteur convaincu de l'ancienne rédaction du *Bulletin pédagogique* sur la question des leçons de mémoire. C'était un malentendu. M. Horner avait l'air de proscrire sans pitié toute étude par cœur, même celle des modèles de style ou des corrigés de compositions, ce que nous ne pouvions admettre. Ramenée aux idées développées dans le chapitre qui nous occupe, la question n'offre plus pour nous de difficultés et obtient notre pleine adhésion.

« La seule préoccupation de beaucoup de maîtres, dit M. Horner, est que leurs élèves retiennent fidèlement le texte de leurs manuels scolaires. Lorsqu'ils ont obtenu la récitation d'une page d'histoire nationale, d'un chapitre de géographie ou de quelques paragraphes de grammaire avec définitions, règles, exemples et exceptions, ils se déclarent

satisfaits. A leurs yeux, le but est atteint, et ils peuvent passer outre.

« Si une pareille méthode était vraiment fondée, il faudrait conclure que l'instruction primaire et secondaire consiste principalement et se résume dans une récitation machinale de mots.

« Les infortunés écoliers, condamnés à ce régime, ont-ils du moins la satisfaction de comprendre ce qu'ils récitent ? C'est là pour beaucoup de maîtres une question bien accessoire. S'ils expliquent les leçons, c'est plutôt pour que les enfants se les rappellent plus facilement. Ainsi, l'entendement, selon eux, peut venir parfois en aide à la mémoire et en être l'auxiliaire ; mais le but important qu'ils se proposent, c'est la récitation littérale. »

Et plus loin : « L'association phonétique est cette mystérieuse faculté que nous avons d'apprendre et de nous rappeler une série de consonances ou de mots, bien que notre

intelligence ne puisse s'en expliquer ni le rapport ni l'enchaînement. C'est le phénomène que présente l'exécution d'un chant ou d'un air que l'on sait par cœur. Certes, il n'existe aucun lien intelligible entre les sons qui composent ce morceau. C'est le cas aussi du servant de messe qui répète imperturbablement des pages de latin sans en comprendre un seul mot. C'est encore le cas le plus fréquent de l'écolier qui récite ses leçons. Ce qui prouve péremptoirement que l'intelligence peut redire mot pour mot de longs morceaux, sans prêter plus d'attention à leur sens que le clerc à ses réponses. Sans doute, les paroles émises par l'élève peuvent éveiller après coup dans son esprit l'idée qu'elles expriment et, sous ce rapport, la mémoire des mots pourra lui rendre des services ; mais il n'en est pas moins vrai que cette marche n'est point logique, car le rappel des idées est subordonné au souvenir instinctif et fugitif des mots, tandis que c'est

l'entendement qui devrait précéder chronologiquement la mémoire des mots.

« Or, ce serait par un exercice purement machinal, s'adressant directement à l'oreille, excluant, presque toujours, toute participation de l'entendement, ce serait par ces procédés que l'on prétendrait cultiver les facultés intellectuelles ! »

Pour être un adversaire des leçons apprises par cœur, l'auteur du *Guide pratique* n'en comprend pas moins le rôle important de la mémoire, et, dans de nombreuses pages, il donne les règles à suivre pour assurer le complet développement de cette précieuse faculté.

Dans un prochain article, nous examinerons la partie principale du *Guide*, ayant trait à la méthodologie spéciale.

M. SOUSSENS, Rédacteur.

**ETUDE DE NOTAIRE**

M. Jules Cautin, notaire et agent d'affaires, a établi son bureau à Romont (maison Mettler, négociant) (393)

**A LOUER** pour entrer à volonté un joli appartement pour un petit ménage.

S'adresser à Jean Vienne, magasin de meubles, rue de la préfecture. (508)

**UN JEUNE** homme connaissant l'allemand et le français et qui vient de terminer ses études cherche à se placer à Fribourg dans un bureau, ou comme employé dans une industrie quelconque. Il peut fournir les meilleurs recommandations. S'adresser au bureau du journal qui indiquera. (513)

**AU MAGASIN RUE DE LAUSANNE N° 86 A FRIBOURG**

Liquidation d'une quantité d'articles d'orfèvrerie, argent, christophe, métal blanc. Boîtes à bijoux en tous genres, ainsi que d'autres objets au dessous des prix de facture. H 663 F. (511)

**Ouvrages de divers auteurs**

- P. Le Coustour. Ballades et légendes bretonnes, 1 vol. in-12 2 fr. 50.
  - LOCMARIA (Cte de). Souvenir des voyages du comte de Chambord 3 fr.
  - Marie-Thérèse en Hongrie 4 fr.
  - La Chapelle Bertrand 2 fr. 50.
  - Les Guerrillas, 2 vol. 4 fr.
  - MAC-CABE. Adélaïde ou la couronne de fer 2 fr.
  - Florine, princesse de Bourgogne 2 fr.
  - Berthe ou le Pape et l'Empereur 2 fr.
  - MARCEL (Etienne). La Vengeance de Giovanni 3 fr.
  - Le Chef-d'œuvre d'un Condamné 3 fr.
  - Jermola, histoire polonaise 2 fr.
  - Comment viennent les rides 2 fr.
  - M<sup>me</sup> MARIE-ANGÉLIQUE. Soirées du Père Laurent 2 fr.
  - La Marguerite de San-Miniato 2 fr.
  - Serviteurs d'autrefois 2 fr.
  - A. DE MILLY. Conversations et récits 2 fr.
  - Journal d'un Solitaire 2 fr.
  - MIRABEAU (Cse de). Veillées normandes 2 fr.
  - F. NETTEMMENT. Un pair d'Angleterre 2 fr.
  - O'GORMAN. Le Prophète du Monastère 2 fr.
  - M. PARSON. Edith Mortimer 2 fr.
  - Rochère (Cse de la). Mignonnette 2 fr. 50.
  - L'Orpheline d'Evenos 2 fr.
  - Séraphine 2 fr.
- En vente à l'Imprimerie catholique

**Magasin Théraulaz-Chiffelle**

Saison d'hiver 1882-1883.

Un premier coupeur, est attaché au rayon de draperie pour la confection des vêtements sur mesure pour Messieurs. Il est livré les articles suivants au prix de :

Vêtements complets à Fr.	60, 65, 75, 80, 85, 90, 95, 100, 110, 115, 120, 125, 130, 135, 140, 145.
Vestons . . . . .	29, 32, 36, 43, 48, 50, 52, 55, 58, 60, 63, 65, 68, 70, 73, 75, 77, 80.
Pantalons . . . . .	14, 15, 28, 20, 23, 25, 27, 30, 32, 33, 34, 35, 37, 38, 39, 40, 42, 45.
Pardessus . . . . .	45, 50, 55, 60, 65, 70, 75, 80, 85, 100, 105, 110, 115, 120.
Redingotes et gilets noirs.	65, 70, 75, 80, 85, 90, 95, 100, 105.

Au comptant escompte 5 0/0.

(502)

Jean WEISS.

**EN VENTE**

à la librairie P. MEYLL, à Fribourg

Vinet, Chrestomathie française, 3 vol. ; Chavannes, cours d'économie domestique, 1 vol. ; Charbonneau, pédagogie, 1 vol. ; ainsi que tous les autres livres à l'usage du collège et des écoles primaires et secondaires.

Ouvrages publiés par M. le chanoine Schneuwly, directeur des écoles, et approuvés par la Direction de l'Instruction publique: (512) H 672 F

- 1° Notions élémentaires d'histoire suisse, à l'usage des écoles primaires.
- 2° Petite géographie élémentaire de la Suisse, à l'usage des écoles primaires.

**Avis au public**

Le soussigné ayant acquis toutes les marchandises de feu son frère Edouard Pfyffer, son magasin se trouve parfaitement fourni dans tous les articles d'horlogerie, bijouterie, joaillerie. Articles d'Optique, lunettes, baromètres, thermomètres, etc. Il se recommande et s'efforcera de mériter la confiance qu'on voudra bien lui témoigner. Réparations et rhabillages garantis.

Louis Pfyffer, horloger.  
Rue de Lausanne N° 83.  
(510)

H 991 F.

EN VENTE A L'IMPRIMERIE CATHOLIQUE

Opuscule de propagande

**LA VIE CACHÉE EN DIEU**

ET

**L'ABANDON A LA DIVINE PROVIDENCE**

Extraits des opuscules de Bossuet, prix de l'exempl., 10 cent., la douz. 1 fr., le cent. 5 fr.

**PATRONAGE DES JEUNES-GENS**

Demandent à se placer :

- I° **COMME DOMESTIQUES** 1° Une jeune personne du canton de Fribourg, dans un petit ménage, comme fille de chambre et cuisinière. — 2° Un jeune homme du canton de Fribourg — 21 ans. — 3° Une jeune personne de Fribourg, ayant de l'instruction, comme fille de chambre ou de magasin. — 4° Une jeune personne du canton de Fribourg, ayant de l'instruction, comme gouvernante ou fille de chambre en France. — 5° Un jeune homme du canton de Fribourg comme charretier ou domestique. — 6° Un Fribourgeois dans une communauté, si possible. — 7° Deux Fribourgeois comme filles de chambre ou cuisinières. — 8° Une jeune personne d'Emmen, comme bonne d'enfant dans la Suisse française. — 9° Un Fribourgeois comme domestique de ferme. — 10° Deux enfants de 15 à 16 ans pour un travail quelconque. — 11° Un Fribourgeois comme domestique de ferme ou charretier.

- II° **COMME OUVRIERS** : 1° Un relieur du canton de St Gall. — 2° Un boulanger du canton de Soleure. — 3° Un compositeur typographe de Brunswig. — 4° Un boulanger soleurois. — 5° Un menuisier du Jura bernois. — 6° Un vacher fribourgeois en France.

- III° **DANS DES PLACES DIVERSES** : 1° Un économe ou intendant. — 2° Un employé de bureau dans la Suisse française.

N. B. Inutile de se présenter sans avoir de bons certificats et sans recommandations.

S'adresser au Directeur.

**DICTIONNAIRE COMPLET de la langue française**

NOUVELLE ÉDITION ILLUSTRÉE

COMPRENANT :

- 1° Nomenclature très complète de la langue, avec la nouvelle orthographe de l'Académie, les étymologies et les diverses acceptations des mots appuyées d'exemples ;
  - 2° Des développements encyclopédiques relatifs aux mots les plus importants concernant les sciences, les lettres et les arts ;
  - 3° Un dictionnaire des locutions grecques, latines et étrangères que l'on trouve souvent citées par nos meilleurs écrivains, avec leur traduction et l'explication de leur emploi ;
  - 4° Un dictionnaire géographique, historique, biographique, mythologique, bibliographique, artistique et littéraire.
- Quatre dictionnaires en un seul par P. LAROUSSE. Prix : 3 fr.

**BOURSE DE GENEVE DU 18 SEPTEMBRE**

FONDS D'ETATS	COMPTANT	TERME	DEMANDE	OFFRE	ACTION	COMPTANT	TERME	DEMANDE	OFFRE
3 0/0 Genevois . . . . .	83	—	82 3/4	83	Suisse-Occidentale . . . . .	—	149	148	150
4 1/2 Fédéral 1879 . . . . .	101 1/4	—	101	101 1/4	privilegiées . . . . .	492	—	491	492
4 0/0 1880 . . . . .	89 50	89 50	89 1/4	89 1/2	Central-Suisse . . . . .	—	585	583	585
5 0/0 Italien . . . . .	—	—	—	—	Nord-Est Suisse . . . . .	347	351	347	348
5 0/0 Valais . . . . .	—	—	—	—	privilegiées . . . . .	546	—	545	550
<b>OBLIGATIONS</b>					Union Suisse . . . . .	251	251	252	252
Ouest-Suisse . . . . .	—	—	460	462	Saint-Gothard . . . . .	—	—	480	485
Suisse-Occidentale 1878-79 . . . . .	—	—	441 1/4	441 5/4	Union privilegiées . . . . .	—	—	445	446
1878-79 . . . . .	441 1/2	—	350	—	Comptoir d'escompte . . . . .	—	—	460	480
3 0/0 Joaze à Eclépens . . . . .	—	—	—	—	Banque du commerce . . . . .	—	—	1325	—
Franco-Suisse . . . . .	—	—	—	—	de Genève . . . . .	—	—	—	—
4 0/0 Central-Suisse . . . . .	—	—	405	470	Régionale . . . . .	—	—	437	440
4 12 0/0 Central-Nord-Est . . . . .	—	—	—	1032	Société suisse des chemins de fer . . . . .	627	—	622	630
4 0/0 Jura-Berne . . . . .	—	—	985	287	de Paris et Pays-Bas . . . . .	1145	1150	6320	6850
Lombardes anciennes . . . . .	286 1/2	—	885	286 1/2	Crédit Lyonnais . . . . .	657	657	656	658
nouvelles . . . . .	361 1/4	—	861	861 1/4	Association financière genevoise . . . . .	—	—	785	795
Antrichiennes nouvelles . . . . .	275	—	274 3/4	275	Omnia genevois . . . . .	—	—	—	—
Méridionales . . . . .	582 1/2	—	581	588	Basler Bankverein . . . . .	—	—	760	775
Bons méridionaux . . . . .	—	—	—	—	Industrie genevoise du gaz . . . . .	—	—	—	—
Nord-Espagne . . . . .	—	—	—	—	belgedu gaz . . . . .	—	—	—	—
Crédit foncier russe 50/0 . . . . .	—	—	—	—	Gaz de Genève . . . . .	—	—	580	—
Société générale des chemins de fer . . . . .	—	—	—	—	Marseille . . . . .	—	—	761	—
					Appareillage Gaz et Eau . . . . .	—	—	—	—
					Tabacs italiens . . . . .	—	—	—	—

**BOURSE DE PARIS**

16 Sept.	AU COMPTANT	18 Sept.
99 93	Consolidés . . . . .	99 93
82 42	3 0/0 Français . . . . .	82 42
116 40	5 0/0 id. . . . .	116 40
—	Or, à New-York . . . . .	—
133 87	Argent à Londres . . . . .	133 87
	<b>A TERME</b>	
82 42	3 0/0 Français . . . . .	82 42
116 60	5 0/0 id. . . . .	116 60
89 40	5 0/0 Italien . . . . .	89 40
99 93	3 0/0 Anglais . . . . .	99 93
12 45	5 0/0 Turc . . . . .	12 45
—	5 0/0 Russe 1877 . . . . .	—
114 25	4 0/0 Antrichien . . . . .	114 25
657 50	Banque de Paris . . . . .	657 50
—	Crédit Lyonnais . . . . .	—
—	Mobilier français . . . . .	—
1535	Crédit foncier . . . . .	1535
530	Mobilier Espagnol . . . . .	530
—	Antrichien . . . . .	—
1610	Gaz Parisien . . . . .	1610
2800	Suez . . . . .	2800